



Notre métier ?

MON MÉTIER, MA FIERTÉ !

On le connaît ce parfum de fin de vacances : les incontournables rayons de rentrée, le chemin des classes que l'on emprunte à nouveau, les préparations que l'on entame pour s'avancer un peu et éviter d'être trop vite débordés, ce petit (ou grand !) pincement, mêlé d'impatience, que l'on ressent à la veille du grand jour...

En quelques semaines, nous serons complètement immergés dans notre quotidien d'enseignant (et n'oublions pas que pour certaines et certains d'entre nous, ce sera le grand bain direct, sans bouée !). Malgré les difficultés, les coups de blues et le stress qui reviennent, l'enthousiasme, la créativité, l'envie de faire réussir les élèves et de réaliser un travail de qualité fourmillent dans les écoles.

Avant les congés d'été, nous vous avons adressé un petit questionnaire concernant l'année écoulée. Nous souhaitons dresser un bilan, à la fois de ce qui a pu nous empêcher d'exercer notre métier avec la qualité désirée, mais aussi de ce qui nous a rendu fiers et fiers. Pour nombre d'entre nous, c'est une combinaison de facteurs qui pèsent sur notre travail et nous déstabilisent : les injonctions multiples et contradictoires, les pressions hiérarchiques ou autres, les effectifs de plus en plus chargés qui ne permettent plus une prise en charge réelle des élèves en difficulté, les moyens qui se réduisent comme peau de chagrin pour l'enseignement spécialisé et l'éducation prioritaire, l'accueil d'enfants porteurs de handicap sans aides adaptées... Nous avons souvent le sentiment d'être « écartelés » entre ce que l'on nous demande de faire et les valeurs, la liberté pédagogique que nous défendons.

Mais d'un autre côté, quelques témoignages de

reconnaissance de la part de parents, les progrès visibles de nos élèves ou les petites astuces que l'on a su inventer au quotidien pour faire tourner une classe et surmonter les difficultés, suffisent à nous rendre fiers et fiers de notre travail. Le métier d'enseignant est, nous le savons, exigeant, prenant, compliqué... Même si nous tâtonnons et si nous ne trouvons pas immédiatement les bonnes solutions, nous sommes des professionnels et nous devons mettre en avant notre expérience et nos expertises. À toutes celles et tous ceux qui en doutent, qui dénigrent notre métier ou ont pour projet de le dénaturer, nous devons clamer haut et fort : « **Laissez-nous travailler ; laissez-nous construire une école publique laïque, solidaire et généreuse ; consultez-nous avant de nous imposer des outils inutiles ou éthiquement inacceptables ; entendez-nous quand nous affirmons qu'on n'obtient pas la même qualité d'enseignement avec 30 ou 20 élèves...** » La journée d'action du 27 septembre doit être un premier temps fort qui nous permette, à la fois de porter ces revendications, et de réaffirmer notre fierté d'enseigner. Ne nous en privons pas ! Descendre dans les rues, autant qu'il le faudra, en cortèges festifs et imposants, engager, dans chaque équipe, une réflexion sur le métier et refuser collectivement de se plier à toutes les injonctions (en particulier l'utilisation du LPC), agir ensemble pour d'autres règles de mouvement, voter SNUipp-FSU aux élections professionnelles en octobre pour porter un autre projet d'école et de société, tels sont les principaux enjeux de cette rentrée. Bonne reprise à toutes et tous !

Catherine BLANC-LANAUTE



Sommaire

Réunions de secteurs	
Modalités de grève	2
Grève du 27 septembre	3
Équipe départementale	4
Calendrier des RIS	5
Tableau des IEN	6
Communiqué rythmes scolaires	7
Pourquoi se syndiquer ?	8
Élections professionnelles	9
Direction	10/12
Pacte de carrière	13
LPC	14/15
Comité Technique	
Paritaire Départemental	16/17
Compte-rendu	
du Groupe de Travail du 23 juin	18
Quoi de neuf	
chez les PE Stagiaires ?	19
Tract FN	20/21
Stage homophobie	22
Où vont les cotisations ?	23
Se syndiquer	24

Pour l'école, on ne doit pas se priver.

RÉUNIONS DE SECTEURS

Voici le calendrier des réunions de rentrée, importantes pour s'informer, échanger, débattre et agir ensemble.

Ces réunions sont ouvertes à toutes et tous, syndiqués et non syndiqués.

Certains secteurs ne nous ont pas encore communiqué leur date ; lisez les lettres électroniques qui parviennent dans vos écoles ou chez vous et consultez régulièrement notre site <http://38.snuipp.fr/> pour plus d'informations.

Secteurs	Date	Heure	Lieu
Beaurepaire	vendredi 9 septembre	17h00	Salle oasis (face aux Pompiers) - Beaurepaire
La Tour du Pin	mardi 13 septembre	17h30	École élémentaire - Saint Clair de la Tour
Meylan	jeudi 8 septembre	17h00	École maternelle Grand Pré - Meylan
Plateau matheysin	mardi 13 septembre	17h15	École de la Festinière - Pierre-Châtel
Pont-de-Chéruy	vendredi 2 septembre	17h00	École élémentaire Renoir - Tignieu Jamezyieu
Roussillon	mardi 13 septembre	17h30	Foyer municipal H.Barbusse - Roussillon
Saint-Marcellin	jeudi 8 septembre	17h00	Salle de réunion n°10, espace St Laurent - St Marcellin
Saint-Martin-d'Hères	jeudi 15 septembre	17h00	École élémentaire Langevin - SMH
Vienne	mardi 13 septembre	17h00	École P. et M. Curie - Vienne
Voiron, Rives	mardi 13 septembre	17h30	École maternelle E. Triolet - Moirans
Villefontaine	mardi 6 septembre	17h30	Maison de quartier de Servenoble - Villefontaine

DÉCLARATION D'INTENTION DE FAIRE GRÈVE

La loi n°2008-790 du 20/08/2008 impose à « toute personne exerçant des fonctions d'enseignement dans une école de déclarer moins de 48 heures avant la grève son intention d'y participer ».

Pour défendre le droit de grève, et quelle que soit notre décision finale, déclarons systématiquement notre intention d'être gréviste !

Vous trouverez ci-dessous un modèle de lettre à faire parvenir aux services de l'IA soit par **messagerie, exclusivement la messagerie I-Prof**, soit par courrier soit par fax au n° 04-76-74-78-93 (gardez bien le récépissé), **au plus tard samedi 24 septembre 2011 à minuit.**

Gardez bien un double.

Pour les grèves de l'année
voici un petit tableau récapitulatif des délais *

* tableau donné par l'administration via I Prof

Grève le	Limite de transmission de la déclaration d'intention par l'enseignant
Lundi	Jeudi soir minuit
Mardi	Samedi soir minuit
Jeudi	Lundi soir minuit
Vendredi	Mardi soir minuit

Nom : Prénom :

(Affectation)

À Mme l'Inspectrice d'Académie

Madame l'Inspectrice d'Académie,

La Loi instituant un droit d'accueil pour les élèves des écoles maternelles et élémentaires pendant le temps scolaire apporte de nouvelles restrictions à une liberté fondamentale - le droit de faire grève - reconnu à tous les salariés dans la constitution pour la défense des intérêts professionnels et collectifs. Un certain nombre d'organisations syndicales en demande d'ailleurs l'abrogation.

Cette loi impose «à toute personne exerçant des fonctions d'enseignement dans une école de déclarer au moins 48 heures avant la grève son intention d'y participer». En conséquence, je vous informe de mon intention de participer au mouvement de grève du à partir de heures. Conformément à la loi, je vous rappelle que cette lettre «est couverte par le secret professionnel et ne peut être utilisée que pour l'organisation du service d'accueil» (article L133-5).

Le
Signature

LE MARDI 27 SEPTEMBRE , GRÈVE DANS L'ÉDUCATION : FIÈRES ET FIERS D'ÊTRE DANS L'ACTION !

Les fédérations et syndicats de l'Éducation Nationale appellent à une journée de grève le 27 septembre prochain contre les suppressions de postes.

16 000 postes supprimés cette année dans l'Éducation Nationale, plus de 50 000 depuis 2007 : ce ne sont pas les déclarations électoralistes de Nicolas Sarkozy pour le primaire fin juin qui changeront la donne !

Les conséquences de la politique libérale du gouvernement, avec pour cheval de bataille le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, sont indéniablement visibles.

« Fiers de notre métier, fiers d'être instits ! »

Parce que nous connaissons notre métier, que nous en sommes fiers et que nous voulons le reprendre en main, excédés de voir tout notre savoir-faire et notre expertise bafoués par une logique purement comptable, nous devons être massivement visibles le mardi 27 septembre pour réclamer une politique éducative ambitieuse en terme de moyens, humaine, solidaire et juste !

Rendez-vous pour une manifestation festive d'exception !

Les lieux et heures des différentes manifestations du département seront communiqués ultérieurement.

Vous trouverez ci-contre les modalités de déclaration de grève et, pour rappel, le communiqué commun des organisations syndicales.

Cgt

FSU

Sgen-Cfdt

Unsa

Depuis 4 ans, le Ministère de l'Éducation nationale a supprimé plus de 52 000 postes.

Le dogme du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux met l'École publique à genoux, ne lui permettant plus d'assurer ses missions de Service public. Ce dogme ne permet plus aux personnels d'exercer leur métier avec sérénité et professionnalisme.

Les personnels de l'Éducation, les parents et les jeunes se sont mobilisés régulièrement au cours de cette année pour dénoncer les 16 000 nouvelles suppressions de postes effectives à la prochaine rentrée scolaire alors même que plus de 60 000 élèves supplémentaires sont attendus.

Ces suppressions associées au manque d'ambition éducative dégradent encore plus les conditions d'apprentissage des élèves et de travail des personnels.

Dans ce contexte, la campagne publicitaire sur les recrutements lancée par le Ministre de l'Éducation nationale sonne comme une provocation d'autant que la préparation du prochain budget prévoit de nouvelles suppressions d'emplois et n'affiche d'autre objectif pour le système éducatif que la recherche d'économies.

Si le gouvernement cherche à tromper l'opinion en affirmant sans cesse, comme si cela pouvait convaincre, que l'on peut faire « plus avec moins », la France reste un des pays qui investit le moins dans son éducation et donc dans l'avenir.

En plus de la question fondamentale des postes, la politique éducative, l'avalanche de mesures inadaptées, incohérentes et précipitées maintiennent un système éducatif inégalitaire qui ne permet pas de lutter réellement contre l'échec scolaire.

La nécessité d'une toute autre politique éducative passe aussi par un budget plus volontaire. Pour cela, les organisations FERC-CGT, FSU, SGEN-CFDT, UNSA Education appellent les personnels de l'Éducation nationale et de l'enseignement agricole public à se mettre en grève le 27 septembre prochain. Elles exigent l'arrêt des suppressions d'emplois, une autre logique pour le prochain budget et une transformation démocratique du système éducatif afin d'assurer la réussite de tous les élèves.

Aujourd'hui plus que jamais, notre pays a besoin d'un système éducatif qui s'attaque réellement aux inégalités scolaires et traite la situation des élèves en grande difficulté. D'autres choix pour la réussite de tous les jeunes sont nécessaires afin que l'École remplisse les objectifs d'une École démocratique, ambitieuse et émancipatrice.

Paris le 10 juin 2011

L'ÉQUIPE DÉPARTEMENTALE DU SNUIPP

Co-secrétaires départementales



Gabrielle
Beyler



Catherine
Blanc-Lanaute



Secrétaires départementaux adjoints



Isabelle
Amodio



Anne-Marie
Robo



Philippe Blot



Pascal
André



Pierre Roman



Lionel Abry

Autres membres du bureau départemental



Blaise Paillard co-secrétaire
départemental de la FSU



Valérie
MILLIER



Manu
Carroz



Anne Tuillon



Nicole
Pignard-Marthod

Nous sommes huit déchargés à la rentrée prochaine, présents à la section un ou deux jours par semaine selon les personnes. Le reste du temps, nous sommes dans nos classes ! Il n'y a pas de déchargés à temps plein au SNUipp-FSU 38 ; le contact avec le terrain est primordial pour nous, pour construire des analyses argumentées et porter des préoccupations et des revendications que nous partageons au quotidien.

■ Des permanences téléphoniques sont assurées à la Bourse du Travail de Grenoble, les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 14 h 30 à 17 h 00 au 04 76 40 14 07.

N'hésitez pas à nous envoyer vos questions par courrier à snu38@snuipp.fr

Consultez notre site : <http://38.snuipp.fr>

■ Vos Délégués en Commission administrative paritaire départementale (CAPD) :

Titulaires : Isabelle Amodio, Gabrielle Beyler, Philippe Blot, Emmanuel Carroz, Nicole Pignard-Marthod, Anne Tuillon

Suppléants : Pascal André, Isabelle André, Patrice Ferrouillat, Blaise Paillard, David Pairone, Pierre Roman.

■ Vos délégués en Comité technique paritaire départemental (CTPD) : Les « spécialistes » de la carte scolaire et leurs secteurs :

Valérie Millier : Grenoble 1, 2, 3, 4, Voiron 3

Blaise Paillard : Fontaine Vercors, Grenoble 5, Grenoble Montagne, Saint-Martin-d'Hères, ASH

Pierre Roman : Bourgoin 1, 2 et 3, La Tour du Pin

Pascal André : Bièvre Valloire, Saint-Marcellin, Vienne 1 et 2

Catherine Blanc-Lanaute : Haut Grésivaudan, Pont-de-Chéruy, Voiron 1 et 2



SNUipp-FSU - Section de l'Isère - Échos des cours - Bulletin édité par la section de l'Isère du SNUipp - Publication bimestrielle - Prix : 1 euro

Adresse : Bourse du Travail 32 av. de l'Europe 38030 GRENOBLE CÉDEX 2

Téléphone : 04 76 40 14 07 - Télécopie : 04 76 40 36 42 - Courrier électronique : snu38@snuipp.fr

Directeur de la publication : Anne Tuillon - Mise en page : EDITO - Imprimé par nos soins - Commission paritaire : 0311 S 07760 - Dépôt légal : Août 2011

Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp Isère.

Conformément à la loi du 8/01/78 vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au SNUipp Isère.

RIS DU SNUIPP-FSU ISÈRE (Réunions d'Informations Syndicales)

Elles auront lieu de 9h00 à 12h00 dans différents lieux du département, 2 fois dans l'année.

Nous vous invitons toujours à déduire les 6 heures de RIS de vos heures d'animations pédagogiques et à nous informer de tout problème que vous pourriez rencontrer. Nous vous rappelons que participer à une réunion d'information syndicale est un droit acquis depuis 30 ans, droit qui ne demande qu'à être remis en cause. À nous de le faire vivre en participant nombreuses et nombreux aux réunions prévues ; elles sont ouvertes à toutes et tous, syndiqués ou non syndiqués ! La démarche est simple : informer son IEN au moins une semaine avant la tenue de la RIS ou de l'animation pédagogique à laquelle vous ne participerez pas. Vous trouverez ci-dessous le modèle de courrier.

Secteur	Contacts
Beaurepaire	Pascal ANDRE beaurepaire@snuipp-isere.fr
Fontaine	François JOUBAULT école élé Langevin Fontaine
Grenoble	Anne-Marie ROBO : école Millet Valérie MILLIER: école élé Ampère Gabrielle BEYLER : école mat Anatole France
Meylan	Anne TUAILLON : école mat Grand Pré
La Mure	Nathalie SALESIANI école de Corps David PAIRONE école élé La Festinière (Pierre-Châtel)
La Tour du Pin	Romain FARINA école élé Saint Clair de la Tour
Pont-de-Chéruy	Catherine BLANC-LANAUTE école élé Renoir, Tignieu-Jameyzieu
Roussillon	Isabelle ANDRE : école élé Sonnay Cyrille GHEBBANO et Fabien DREVETTON roussillon@snuipp-isere.fr
Saint-Martin d'Hères	Maryse SCHATTEMANN : école élé J. Mermoz, Poisat , Nicole PIGNARD-MARTHOD : école élé P. Langevin, SMH
Tullins - Saint-Marcellin	Patrice FERROUILLAT - École élémentaire d'Izeron stmarcellin@snuipp-isere.fr
Vienne	Catherine MARTIN : école P. Bouchard, Chasse : Lionel ABRY TRS Vilette de Vienne, vienne-chasse@snuipp-isere.fr
Villefontaine	Pierre ROMAN : école La Grive, Bourgoin-Jallieu
Voiron - Rives	Philippe BLOT : école mat Elsa Triolet Moirans, voiron@snuipp-isere.fr

NOM,

Ecole :

à M... l'Inspect..... de l'Éducation Nationale,

Circonscription de

Objet : Réunion d'information syndicale.

Madame l'Inspectrice, Monsieur l'Inspecteur,

En application des dispositions du décret 82-447 du 28/05/82, relatif à l'exercice du droit syndical, j'ai l'honneur de vous informer que je participerai à la réunion d'information syndicale organisée par le SNUipp 38 qui aura lieu le mercredi 2010 à

En conséquence, je vous informe que je ne participerai pas à l'animation pédagogique prévue le à laquelle je m'étais préalablement inscrit(e).

Fait à, le

(Signature)

Prénom :

Fonction :

RIS

À vos agendas maintenant !

Mercredi 28 septembre :

- Saint Clair de la Tour

(lieu à préciser)

- Salle de réunion n° 10, espace St Laurent à St Marcellin (attention la RIS commence à 8h30)

Mercredi 5 octobre :

- Foyer Henri Barbusse à Roussillon

- La Terrasse (lieu à préciser)

- Salle du Conseil Municipal à Susville

Mercredi 12 octobre :

- Maison des syndicats à Vienne

- Foyer Léo Lagrange, 13, rue des Terreaux à Voiron

- Bourse du Travail à Grenoble

Mercredi 19 octobre :

- Maison de quartier de Servenoble à Villefontaine

- Salle Oasis (face aux pompiers, derrière la caisse d'épargne) à Beaurepaire

CONSEIL SYNDICAL DU SNUIPP-FSU

Vous êtes syndiqué(e)s au SNUipp-FSU, la vie de votre syndicat vous intéresse : vous pouvez participer au Conseil syndical qui se réunit régulièrement. C'est l'instance délibérative qui détermine les axes de la vie de votre section départementale.

Prochaine réunion : mardi 6 septembre 2011 à 18h00 à la Bourse du Travail de Grenoble

INSPECTEURS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

RENTRÉE SCOLAIRE 2011 - 2012

CIRCONSCRIPTIONS	I.E.N.	
IEN PRÉÉLÉMENTAIRE	LATAPIE Elisabeth	Cité administrative - Rue J. Chanrion - 38000 Grenoble Tél. 04 76 74 79 81
BIÈVRE - VALLOIRE	GLANDU Philippe	BP 89 Place Rose Valland (1er étage La Poste) 38590 St Etienne de Saint Geoirs Tél. 04 76 05 02 87 - Fax : 04 76 05 05 25
BOURGOIN JALLIEU 1	BEAUSSIER Eliane	2 passage Saint Michel - 38300 Bourgoin-Jallieu Tél. 04 74 93 52 12 - Fax : 04 74 93 53 70
BOURGOIN JALLIEU 2	GRANGE Catherine	2 passage Saint Michel - BP 351 - 38308 Bourgoin-Jallieu cedex Tél. 04 74 93 35 24 - Fax : 04 74 93 53 70
BOURGOIN JALLIEU 3	GRANGE Denis	2 passage Saint Michel - BP 351 - 38308 Bourgoin-Jallieu cedex Tél. 04 74 93 98 36 - Fax : 04 74 93 53 70
BOURGOIN ASH-Nord	MONTANGERAND Véronique	11 passage Saint Michel - BP 351 - 38308 Bourgoin-Jallieu cedex Tél. 04 74 28 54 93 - Fax : 04 74 28 49 72
FONTAINE - VERCORS	LANGLAIS Ghislaine	4 rue des Buissonnées - 38600 Fontaine Tél. 04 76 26 36 87 - Fax : 04 76 27 79 37
GRENOBLE 1		École Berlioz - 5 rue F. Garcia Lorca - 38100 Grenoble Tél. 04 38 24 09 38 - Fax : 04 76 24 68 34
GRENOBLE 2	TOGNARELLI Frédérique	École Berlioz - 5 rue F. Garcia Lorca - 38100 Grenoble Tél. 04 38 37 13 71 - Fax : 04 38 24 02 46
GRENOBLE 3	CHARRIÈRE Nathalie	École Berlioz - 5 rue F. Garcia Lorca - 38100 Grenoble Tél. 04 76 25 51 76 - Fax : 04 76 24 68 34
GRENOBLE 4	VERNET Fabienne	École Berlioz - 5 rue F. Garcia Lorca - 38100 Grenoble Tél. 04 38 24 02 47 - Fax : 04 76 24 68 34
GRENOBLE 5	MOLLIER Stéphane	École Berlioz - 5 rue F. Garcia Lorca - 38100 Grenoble Tél. 04 38 24 09 31 - Fax : 04 38 24 02 46
GRENOBLE Montagne	HEISSAT Dominique	École Berlioz - 5 rue F. Garcia Lorca - 38100 Grenoble Tél. 04 38 24 09 26 - Fax : 04 38 24 02 46
GRENOBLE - ASH Sud	M. DE SERRE	École Berlioz - 5 rue F. Garcia Lorca - 38100 Grenoble Tél. 04 38 24 09 35 - Fax : 04 38 24 02 46
HAUT GRÉSIVAUDAN	SINDIRIAN Luc	18 place de la mairie BP 27 38921 Crolles Cedex Tél. 04 76 72 32 18 - Fax : 04 76 72 97 63
PONT-DE-CHÉRU Y	PONTAL Frédérique	33, rue de la Liberté - BP 64 - 38232 Pont-de-Chéru y Cedex Tél. 04 72 02 94 03 - Fax : 04 72 02 96 20
SAINT MARCELLIN	BIENVENU Serge	GS - 6, rue de la Plaine - BP 143 - 38164 St Marcellin Cedex Tél. 04 76 38 20 56 - Fax : 04 76 38 21 95
SAINT MARTIN D'HÈRES	DUCOUSSET Rémi	École Voltaire - 22, rue Edmond Rostand - BP 178 38404 St Martin d'Hères Cedex Tél. 04 76 62 00 12 - Fax : 04 76 62 20 79
LA TOUR DU PIN	CLANCHE Christophe	3, place A. Thévenon - 38110 La Tour du Pin Tél. 04 74 97 60 28 - Fax : 04 74 97 36 29
VIENNE 1	PAILE Dominique	4, rue Emile Romanet - 38200 Vienne Tél. 04 74 53 33 22 - Fax : 04 74 78 05 29
VIENNE 2	LARGE Eric	4, rue Emile Romanet - 38200 Vienne Tél. 04 74 53 33 86 - Fax : 04 74 78 05 29
VOIRON 1	GILLES Eric	École J. Ferry - 3 bd Denfert-Rochereau - 38500 Voiron Tél. 04 76 05 21 25 - Fax : 04 76 05 09 45
VOIRON 2	POURCHET Françoise	École J. Ferry - 3 bd Denfert-Rochereau - 38500 Voiron Tél. 04 76 05 20 62 - Fax : 04 76 05 10 83
VOIRON 3	ROBICHON Marie-Noëlle	École J. Ferry - 3 bd Denfert-Rochereau - 38500 Voiron Tél. 04 57 23 50 10 - Fax : 04 76 06 91 27

RYTHMES SCOLAIRES : PRENDRE TOUTE LA MESURE DES DÉFIS

Les dix propositions du comité de pilotage de la conférence nationale sur les rythmes scolaires sont maintenant connues. Elles invitent à des bouleversements en profondeur dans l'organisation de tous les temps de l'École. Elles sonnent aussi comme un désaveu cinglant à la politique du passage en force et de la précipitation - semaine des quatre jours, aide personnalisée, nouveaux programmes - imposée en 2008 par Xavier Darcos.

Ces propositions, présentées par le comité de pilotage, font prévaloir une démarche globale inscrivant les évolutions dans un projet éducatif porteur de sens. Là est la complexité, où chaque pièce du puzzle a son importance et doit s'imbriquer harmonieusement aux autres. Là aussi est le défi, où le « débrouillez-vous » ne saurait tenir lieu de réponse. Il serait inacceptable que toute évolution se traduise par un alourdissement du temps et de la charge de travail des enseignants. Au contraire, pour être compris et mis en œuvre, le changement doit être porteur d'amélioration des conditions d'exercice du métier, notamment en donnant aux enseignants des temps de qualité pour enseigner, se concerter et travailler en équipe. Il serait également impensable de faire peser sur les collectivités locales de nouvelles charges, au risque d'accroître encore les inégalités territoriales en matière d'offre éducative.

De fait, la méthode que semble vouloir employer Luc Chatel interroge déjà. Annonçant dans un premier temps une



large consultation associant organisations syndicales, associations de parents d'élèves, représentants des collectivités, il propose aujourd'hui d'avancer prioritairement sur la réduction des congés d'été et la pause méridienne. Finalement, ces deux propositions engagent le ministère à peu de frais, sans prendre en compte

toutes les dimensions du dossier. À l'évidence, le gouvernement ne veut pas se donner les moyens du « mieux d'école ». Il faudrait pour cela qu'il assume pleinement ses responsabilités et qu'il change de cap en matière de politique budgétaire et éducative.

Paris, le 5 juillet 2011

SE SYNDIQUER MAIS QUE FAIT LE SYNDICAT ?

Règles du mouvement bouleversées, effectifs en hausse et remplacements non assurés, accumulations des tâches, précarité, formation initiale et continue démantelée, salaires gelés, retraites injustes... ce sont quelques exemples, non exhaustifs malheureusement, de cette « pluie d'enclumes » qui s'est abattue sur notre profession. En parallèle, le gouvernement a pris des mesures rendant de plus en plus compliqué l'exercice des droits syndicaux : difficulté et restriction des possibilités d'organisation des réunions d'information syndicale, mise en place du service minimum d'accueil, sanctions des militants suivant des mots d'ordre syndicaux...

Avec la suppression des deux heures de classe du samedi matin, l'aide personnalisée rajoutée aux 6 heures de classe par jour, le reste de formation continue relégué aux mercredis, il est de plus en plus difficile de se rencontrer pour échanger, débattre et construire entre collègues ce lien indispensable pourtant à tout travail collectif. Et trop souvent, on se retrouve, « le nez dans le guidon », seul et isolé face aux difficultés de son métier, aux problématiques qui le traversent, aux attaques qui le frappent. Pourtant, face à une administration qui vise à faire exploser tout cadre collectif, à un gouvernement qui casse l'école publique tout en réduisant les droits syndicaux à leur plus simple expression, il convient de se syndiquer. Au SNUipp-FSU, nous engageons toutes nos forces militantes pour défendre et représenter les collègues, tous les collègues, sans vérifier, au préalable, si le collègue est « syndiqué » ou « non syndiqué ». Nous effectuons cette démarche de manière volontaire, c'est un choix délibéré de

solidarité. Cependant, notre syndicat n'existe et n'agit que parce qu'il y a des syndiqués et des militants. Le syndicat, ce sont des militantes et des militants, chargés de classes eux aussi ou déchargés partiellement pour certaines et certains, qui donnent de leur temps et de leur énergie, souvent sans compter. Ce sont bien sûr les adhérents, sans qui le syndicat n'existerait pas : c'est la force que nous représentons tous et toutes ensemble. C'est ensemble que nous débattons lors des réunions de secteurs, des conseils syndicaux départementaux ; c'est ensemble que nous décidons et mettons en œuvre les mobilisations.

Se syndiquer c'est une démarche individuelle au service du collectif : chacun, chacune d'entre nous a sa part de responsabilité. Par leur adhésion, les collègues syndiqués donnent à l'outil commun qu'est le SNUipp-FSU, les moyens de s'adresser à tous, de rassembler les énergies tant au niveau départemental que national.

L'information régulière et détaillée, que nous mettons un point d'honneur à fournir à tous, par notre presse départementale et nationale envoyée à toutes les écoles, la lettre électronique, le site internet, par nos permanences téléphoniques et courriers électroniques... ce sont les collègues syndiqués qui la rendent possible pour toute la profession.

Ce sont aussi les syndiqués qui assurent la totale indépendance de l'organisation syndicale, sa capacité à impulser l'action locale, départementale, à participer aux initiatives nationales, voire même internationales. Les avancées obtenues, rappelons-le, bénéficient à tous.

Dans le contexte actuel, où le gouvernement prend des mesures rognant chaque jour davantage les solidarités et les libertés publiques tout en traitant par le mépris les

mobilisations sociales, nous devons, toutes et tous ensemble, défendre les valeurs qui nous sont chères



C'est décidé,
je me syndique !

pour l'école publique et laïque, l'école de la réussite de tous les élèves et pour les services publics en général.

Rappelons, enfin, que 66 % du montant de la cotisation sont déductibles du montant de l'impôt sur le revenu. C'est loin d'être l'argument prédominant mais c'est un fait qui peut vous aider en cas de difficultés financières. Cette mesure ne peut concerner les personnes non imposables ; si vous êtes dans ce cas-là, et/ou si vous rencontrez des difficultés passagères, n'hésitez pas à nous contacter.

Ensemble, on est plus fort !

**C'est décidé :
j'adhère au SNUipp-FSU**

Mais ce n'est pas tout : les temps de décharges accordées à chaque organisation syndicale sont calculés en fonction des résultats aux élections professionnelles. En votant pour les listes présentées par le SNUipp-FSU et par la FSU au mois d'octobre, vous contribuerez à nous permettre de continuer notre action dans les meilleures conditions possibles (par les temps qui courent, pas d'hésitation !).

Du 13 au 20 octobre

Je vote pour les listes présentées
par le SNUipp-FSU et par la FSU

Gabrielle BEYLER



Pour que la réussite de tous fasse école, ne vous privez pas, **Votez SNUipp-FSU**